Notre projet est de créer une auto-école 100% en ligne. L’objectif est de diminuer drastiquement le coût du permis de conduire. Le principe est simple, les candidats passeront leurs permis en candidat libre. Les candidats passeront le code de la route par leurs propres moyens. Nous interviendrons dans l’apprentissage de la conduite et la mise en relation entre les élèves et les moniteurs. Pour nous rémunérer nous prélèverons un pourcentage de cette mise en relation.

En effet depuis le 1er Juin 2016 la loi Macron a privatisé l’accès à l’épreuve du code de la route. la loi Macron prévoit l’équité entre les candidats libres et les candidats classiques. Le passage du code de la route est désormais privé, il n’y a plus de délai d’attente. Le passage du permis de conduire reste publique, il est organisé par la préfecture. La création d’un dossier est nécessaire afin d’obtenir une convocation.

